



ECOLE DE TROMPE – LES AMIS DE NICOLAS

Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France
Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 – Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418
Siège Social : Les Amis de Nicolas, 41 rue Octave Gauthier, THENAY, 41400 Le Controis en Sologne

17^e EDITION STAGE BOISSAY 2026 Masterclass 1^e et 2^e catégorie

***** Labellisé F.I.T.F. *****

Du samedi 25 Juillet 2026 à 9h au dimanche 26 Juillet 2026 à 14h
Château de Boissay – Lycée Privé de Boissay - Fougères / Bièvre, 41120 Le Controis en Sologne

Directeur Technique et professeur : Nicolas DROMER :

Tarifs : 110€ la journée du samedi
60€ la ½ journée du dimanche
(60€ supplément non adhérent FITF).
Dîner de Gala + nuitée + petit déjeuner et déjeuner
du dimanche : 80€

Ces prix comprennent les cours, les repas complets, les petits déjeuners, l'hébergement et une participation à l'accueil et aux remboursements engagés.
Consommations au bar non comprises.

Acompte : 100€ à la réservation AUCUNE INSCRIPTION NE SERA OFFICIELLE SANS ACOMPTÉ

Règlement du solde à votre arrivée.

En cas d'absence, quelque soit le motif, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Aucune confirmation ne sera adressée par courrier.

Eventuellement, un accusé réception sera envoyé par mail si celui-ci est demandé et qu'une adresse mail nous soit communiquée.

OPTIONS PROPOSEES :

- Nuitée du vendredi soir 24 juillet 2026 : 35€ (comprend dîner, nuit et petit-déjeuner du samedi) Accueil à partir de 18h.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME :

- Concert du vendredi soir 24 juillet : 18h répétition, 21h en l'église Notre Dame de Nanteuil à Montrichard Val de Cher
- Samedi 25 juillet :
 - cours de 9h à 18h, technique – préparation mental et physique - choix de fanfares de concours
 - 19h audition ouverte au public dans le Parc de Boissay suivi du Grand Dîner de Gala du stage
- Dimanche 26 juillet :
 - cours de 9h à 13h, expression en fanfare et mise en situation en rapport aux objectifs

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

« Inscriptions et intendance/organisation » par mail : association-adn@outlook.com
Ou par téléphone au 06/50/46/91/52 (Nicolas DROMER - Président) et 06/88/85/76/59 (Éveline LEBERT - Secrétaire)

IMPORTANT : REGLEMENT POSSIBLE EN PLUSIEURS FOIS (3X)

Vous trouverez ci-après le bulletin d'inscription à adresser avec **votre acompte validant votre inscription**



ECOLE DE TROMPE – LES AMIS DE NICOLAS

Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France
Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 – Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418
Siège Social : Les Amis de Nicolas, 41 rue Octave Gauthier, THENAY, 41400 Le Controis en Sologne

**17e EDITION
STAGE BOISSAY 2024
Masterclass**

***** Labellisé F.I.T.F. *****

Du samedi 25 Juillet 2026 à 9h au dimanche 26 Juillet 2026 à 14h
Château de Boissay – Lycée Privé de Boissay - Fougères / Bièvre, 41120 Le Controis en Sologne

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

A adresser avec votre acompte ou règlement intégral à l'adresse suivante :
Les Amis de Nicolas, chez Madame LEBERT, 14 place de l'église Notre Dame, Thenay, 41400 Le Controis en Sologne

(NB : Pour les inscriptions collectives (écoles ou groupes), établir un bulletin individuel par stagiaire, accompagné d'un bulletin récapitulatif pour le règlement global, en veillant à adresser le tout en un seul envoi).

NOM / PRENOM : Date de naissance :

Adresse complète :

.....

CP : VILLE :

Tél :

Mail :

Sonneur indépendant : oui / non Membre de groupe ou école :

Accompagnant : oui / non

ADHERENT F.I.T.F. : oui / non N° adhérent F.I.T.F. :

Catégorie F.I.T.F. : - 2^e cat - 1^{ère} cat

Extrait des conditions générales appliquées dans les stages F.I.T.F. et particulières applicables à cette session.

Le séjour s'effectue sous le couvert de la garantie de la propre Responsabilité Civile du stagiaire. Il est convenu que les participants amèneront leur couchage (duvet, drap housse et oreiller).

En cas d'absence, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Barème Général	Prix à l'unité	Nombre de participant	TOTAL
Cotisation obligatoire pour les non adhérent FITF	60.00 €		€
Masterclass du Samedi	110.00 €		€
Masterclass du Dimanche	60.00 €		€
Accompagnant	100.00 €		€
Frais intendance (repas et hébergement)	80.00 €		€
Nuitée du vendredi soir	35.00€		€
MONTANT TOTAL DU STAGE			
Paiement intégral possible à l'inscription			€
Montant réglé à l'inscription (acompte 100€)	- chèque	- virement	€
SOLDE RESTANT DU			

Mode de règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association les Amis de Nicolas

RIB association les Amis de Nicolas :

FR76 1440 6033 1083 3152 3276 697

BIC AGRIFRPP844

Date et signature

pour les mineurs,
Signature obligatoire des parents